

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que l'ASBL CENTRE REGIONAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE dont le siège est établi Chaussée de Wavre, 4 à 1360 Perwez a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis Rue de Jauche, cadastré sous Ramillies, 2^{ème} Division Autre-Eglise, Section C, n° 577/S.

Le projet consiste à **CONSTRUIRE UN IMMEUBLE DE 14 APPARTEMENTS ET UNE CRECHE DE 36 PLACES & REGULARISER UNE MODIFICATION SENSIBLE DU RELIEF DU SOL**, et présente les caractéristiques suivantes :

Le Collège communal, réuni en séance du 07/08/2018, a décidé soumettre la demande à l'enquête publique visée à l'article D.VIII.7 en vertu de l'article D.VIII.13.

Cette enquête publique se substitue à l'annonce de projet requise en vertu de l'article R.IV.40-2 § 1^{er} :
« 2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ; »

Les réclamations et observations déjà formulées jusqu'à ce jour et jusqu'à la date d'ouverture de la présente enquête seront toutefois bien prises en compte et portées à la connaissance du Collège communal.

L'enquête publique est ouverte le **24/08/2018** et clôturée le **07/09/2018**.

UNE REUNION D'INFORMATION EN PRESENCE DU DEMANDEUR OU DE SON REPRESENTANT SE TIENDRA LE JEUDI 30/08/2018 A 20H00 A L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE RAMILLIES, AVENUE DES DEPORTES, 48

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal, par courrier ordinaire (adresse voir ci-dessous) ou par mail à l'adresse urbanisme@commune-ramillies.be.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courriers électroniques sont identifiés et datés.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Ramillies – Service Urbanisme, Avenue des Déportés, 48, les lundis et vendredis de 9h à 12h, ainsi que le samedi 25/08/2018 de 9h30 à 12h, ou sur rendez-vous pris préalablement auprès du service en téléphonant au 081/43.23.44.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de ce même service.

Affichage de l'avis du 17/08/2018 au 07/09/2018

À Ramillies, le 17/08/2018.

La Directrice générale,

Ch. MOTTART

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

D. DEGRAUWE